

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex annonce la clôture de l'acquisition du parc solaire « Sky High » de 20 MW dans l'État de New York

Montréal (Québec), le 25 janvier 2021 – Boralex Inc. (TSX : BLX) (« Boralex » ou « la Société ») a annoncé qu'une filiale en propriété exclusive de la Société a réalisé une transaction avec Delaware River Solar, LLC pour acquérir le parc solaire Sky High, situé dans l'État de New York.

Le parc solaire Sky High est un projet de 20 MWac situé dans la ville de Tully, dans le comté d'Onondaga. Le projet est monté au sol et sera construit sur trois différentes parcelles de terre totalisant 145 acres. La production électrique est estimée à 35 GWh annuellement, soit assez d'électricité pour alimenter 4 600 foyers par année. La construction de Sky High devrait être achevée d'ici le troisième trimestre de 2022.

« L'acquisition de ce projet de développement mature marque nos progrès continus vers l'atteinte des objectifs de croissance et de diversification de notre plan stratégique, a déclaré Patrick Decoste, président et chef de la direction de Boralex. Sky High s'intègre bien dans notre portefeuille actuel de projets à New York et contribuera à la transition énergétique en cours dans l'État de New York. »

En 2018, le parc solaire Sky High fut l'un des 26 projets retenus par la New York State Energy Research Development Authority (« NYSEERDA ») dans le cadre de son appel d'offres 2017 lancé sous le « Renewable Energy Standard » pour l'achat de crédits d'énergie renouvelable de Tier-1. Chaque crédit représente les attributs environnementaux d'un mégawattheure d'électricité généré par une source d'énergie renouvelable éligible, comme l'énergie solaire. Le projet soutient l'objectif de l'État de New York d'obtenir 70 % de son électricité de sources renouvelables d'ici 2030.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis 30 ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant les estimées de production électrique annuelle et la date d'achèvement de la construction, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Delaware River Solar

Delaware River Solar est une compagnie d'énergie solaire qui se concentre sur le développement, la construction et l'opération de projets solaires à échelle communautaire et à grande échelle situés à travers l'État de New York, afin d'offrir de l'énergie solaire propre et produite localement et de contribuer aux objectifs climatiques et énergétiques ambitieux de l'État. DRS se situe à Callicoon, dans l'État de New York, et travaille de concert avec les propriétaires terriens locaux, les gouvernements, les organismes et les résidents afin de livrer de façon responsable et efficace des projets solaires qui bénéficient à la communauté. Depuis sa création, DRS a développé un pipeline de plus de 500 MW incluant des projets solaires communautaires et à grande échelle.

Pour plus d'information, visitez www.delawariversolar.com.

Renseignements :

Médias – États-Unis

Darren Suarez
Responsable, Affaires publiques et
gouvernementales
Boralex Inc.
518 728-4187
darren.suarez@boralex.com

Médias – Canada

Isabelle Fontaine
Directrice, Affaires publiques et
communications
Boralex Inc.
819 345-0043
isabelle.fontaine@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur, relations avec les
investisseurs
Boralex Inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source: Boralex Inc